



ASSEMBLEE GENERALE du 8 mars 2014.

Rejoignez-nous sur notre blog: ufdhsaintgobain.fr

Nous tenons, une fois encore, à remercier la commune de Saint-Gobain ainsi que son conseil municipal, qui nous soutiennent dans la lutte pour la préservation de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie. En nous subventionnant, en mettant à notre disposition à titre gracieux une salle pour nos réunions mensuelles, en nous prêtant un local où nous pouvons entreposer notre matériel, en nous laissant occuper les différentes salles communales pour les différentes expositions que nous organisons, en nous laissant une rubrique dans la revue le " Gobban info ", et enfin en nous proposant la salle de cinéma et tout son matériel à un tarif défilant toute concurrence pour présenter notre festival vidéo animalier amateur annuel. Nous saluons la présence de M. Guy PAQUIN, Maire de Saint-Gobain, de M. Eric ANTOINE, adjoint au Maire et responsable des associations gobanaises, qui prête toujours une oreille attentive à nos sollicitations. Nous saluons aussi M. Frédéric MATHIEU, premier adjoint et Conseiller Général et qui porte notre voix au niveau des instances départementales. Merci aussi à caroline VARLET, conseillère municipale et responsable du cinéma pour sa gentillesse et sa disponibilité, notamment à l'occasion du festival vidéo.

Points qui seront développés ici

[Les activités passées](#)

[Les activités futures](#)

[La sylviculture](#)

[Bilan financier](#)

ACTIVITES PASSEES.

Participation à la fête des associations gobanaises qui a eu lieu en septembre sur le parking du local des pompiers.
 Participation à la 3° automnale de Saint-Nicolas.
 Rallye touristique de la Pentecôte qui permet aux nombreux participants de passer une journée ensoleillée ludique.
 Participation au Comité de Pilotage du massif forestier de Saint-Gobain/Coucy Basse .. 13° festival vidéo animalier amateur.
 Participation au festival des Vers solidaires. Randonnée pédestre.
 Exposition de photos animalières dans la chapelle de l'ancienne manufacture. A ce propos, nous remercions les exposants qui ont assuré le succès de cette manifestation, à savoir : Guy LOUVION, Rodolphe MENNEVRET, Eric MULLER, Laurent LENARD, Olivier DEJOIE.
 Participation au comptage au phare des grands animaux en mars 2013. Jusqu'ici, par l'intermédiaire de M. Vincent DERING, nous participions au CDCFS qui met en place le plan de chasse. Notre avis n'était que consultatif, mais cela nous permettait de disposer des informations directes. Cette année, nous n'avons pas été conviés à ces réunions, car une association ne peut désormais y participer que si elle dispose de 1 500 adhérents...

[haut de page](#)

ACTIVITES FUTURES.

Participation à la fête des associations gobanaises.
 Participation au festival des Vers Solidaires.
 Rallye touristique le samedi 24 mai 2014.
 Participation au comité de pilotage.
 Randonnée pédestre le samedi 19 avril 2014.
 Randonnée VTT le samedi 17 mai ou le dimanche 18 mai 2014.
 Participation éventuelle au comptage nocturne au phare des grands cervidés (6, 13, 20 et 27 mars 2014).
 La sortie du 6 mars ayant été annulée du fait des sols détrempés par les intempéries, nous ne disposons pas des premiers chiffres de ce comptage, chiffres que nous attendons avec impatience, mais aussi avec une grande inquiétude.
 Participation à la 4° automnale de Saint-Nicolas.
 14° festival vidéo animalier amateur en novembre 2014.

[haut de page](#)

POINT SUR LA SYLVICULTURE.

On peut désormais penser que la forêt est moribonde. A l'allure où vont les choses, elle sera morte dans les prochaines années, à une échéance de 4 ou 5 ans. Tout le monde peut constater l'état lamentable et révoltant dans lequel elle se trouve. Les coupes à blanc continuent à se multiplier, les sols sont ravagés par le débardage pratiqué avec des engins excessivement lourds et qui se pratiquent par n'importe quel temps, sur des sols actuellement gorgés d'eau. Les chemins sont dévastés, les sous-bois sont jonchés de branches mortes. Des bouts de grumes non commercialisables obstruent les fossés, ou sont abandonnées sur le bord des routes ou

des chemins. On pourrait penser que l'ONF, un siècle après le début de la grande guerre, veut remettre la forêt dans le même état qu'elle était en 1918, c'est-à-dire ravagée. Tout ceci à cause d'une cupidité vénale mortifère de la part de l'Etat et des dirigeants de l'Office qui semblent avoir oublié qu'une forêt ne se gère pas à l'échelle humaine...ou peut-être ne leur a-t-on pas dit lors de leur formation... Souvent interpellés, ces mêmes dirigeants nous répondent que la forêt n'a jamais été aussi étendue depuis le Moyen-âge, que la balance commerciale du bois est déficitaire, et qu'ils sont en train de nous préparer une forêt magnifique pour les générations futures... S'il est vrai que la surface forestière a augmenté, quoique ce soit surtout dans les parcelles privées qu'elle s'accroît, il ne faut pas oublier que les volumes prélevés ont augmenté proportionnellement. Quant au déficit de la balance commerciale de la filière bois, il est du au nombre insuffisant d'entreprises de transformation pour donner de la valeur ajoutée à cette matière première. La France exporte plus qu'elle n'importe des bois feuillus en grumes (les 3/4 des volumes) donc peu de valeur ajoutée... Par contre, les forêts magnifiques de demain, là c'est une autre histoire... On peut s'inquiéter de la régénération et de la qualité future de nos forêts. La technique de la coupe à blanc (52 ha par an sur notre massif) détériore pour longtemps les massifs. Beaucoup de scientifiques, d'agents forestiers et de propriétaires privés dénoncent cette technique. Voici quelques arguments que l'on peut développer rapidement par rapport aux coupes rases : La mise à nu brutale des sols, et donc leur exposition au rayonnement solaire, engendre une oxydation des éléments nutritifs du sol. Selon certains, 70 % des sels minéraux sont détruits et cela engendre un affaiblissement de la fertilité des sols. La coupe à blanc perturbe violemment l'écosystème forestier. La disparition de l'effet tampon microclimatique de la canopée entraîne des chocs thermiques importants et les vents sont exacerbés sur ces zones ayant perdu cette protection. Ceci est défavorable à une bonne régénération naturelle. Il faudra avoir recours à une régénération artificielle et coûteuse avec des protections individuelles ou des en grillages. De plus, ces plantations mono spécifiques, aussi bien en espèces qu'en âge, sont souvent faites avec des plants exogènes qui peuvent engendrer des risques sanitaires dus à l'absence de sélection naturelle et provoquer la perte de diversité génétique. On assiste aussi à une perte sensible de la faune du sol, notamment celle qui vit en surface ou dans la couche superficielle du sol forestier. Or, cette microfaune est indispensable à la transformation de l'humus. Pour les nappes phréatiques, l'effet de la coupe rase est aussi inquiétant. L'exposition au soleil et aux vents fait remonter ces réserves d'eau douce et risque d'engendrer une évaporation importante, une déshydratation, voire même une disparition de ces nappes. D'autre part, l'absence d'arbres anéantit l'évapotranspiration, ce qui perturbe durablement le cycle de l'eau. En ce qui concerne la faune, ce type d'exploitation a un impact sur les animaux présents sur la parcelle. Ceci est vrai pour les mammifères, mais aussi pour les insectes, les batraciens et les oiseaux. La faune ne pouvant plus se nourrir ou nicher est obligée de migrer afin de recoloniser d'autres lieux avec tous les dangers que cela comporte (routes, voies ferrées ou barrières infranchissables comme les autoroutes ou TGV). La coupe à blanc exterme les espèces inféodées à un écosystème particulier. Certaines ont besoin d'un certain végétal, d'une certaine humidité ou d'une certaine luminosité pour s'épanouir. La disparition de leur milieu si particulier les voue à une mort certaine. On ne trouvera plus que les espèces les plus communes, les moins exigeantes et les moins sensibles. La biodiversité se trouve de ce fait appauvrie. En ce qui concerne les sols, l'utilisation d'engins de plus en plus lourds tasse les sols pour une longue période. Ils bloquent le développement racinaire des arbres non abattus. Il empêche les échanges gazeux nécessaires à une bonne oxygénation et donc à une bonne fertilité des sols. Ils détruisent la microfaune de l'humus essentielle à une bonne régénération des sols. Ils perturbent l'infiltration des eaux de pluie nécessaire à l'humidification du sol. Il gêne le bon ancrage des arbres plantés et donc nuit à une bonne régénération. Enfin le tassement détruit la flore d'une manière plus ou moins durable et certaines espèces sensibles risquent de disparaître définitivement de nos régions. Nous ne parlerons pas des champignons dont le mycélium est irrémédiablement et durablement détruit par ce compactage... Adieu morilles, trompettes girolles et autres orchidées... Cette méthode de coupe à blanc, presque abandonnée dans le reste de l'Europe, nous laissera un boisement banalisé et pauvre, sans aucun intérêt biologique ou paysager. L'ONF semble avoir oublié qu'une forêt n'est pas un paquet d'arbres rassemblés d'une manière aléatoire sur une certaine place. La forêt est une symbiose, une osmose entre de nombreuses essences, vivant sur un certain sol possédant certaines caractéristiques, qui favorisera l'apparition de certains arbres plutôt que d'autres. De ce biotope particulier dépendent des insectes, des bactéries, des champignons, des oiseaux, des batraciens, des mammifères... La forêt participe donc à l'épanouissement d'une biodiversité dense et variée, dont la protection fait partie des rôles de l'ONF...et qui semble avoir été oublié. Mais quel est l'intérêt de maintenir une riche biodiversité ? Citons, à titre d'exemple, l'extraordinaire variété de pommes que l'homme européen a sélectionnée au cours des siècles, à partir d'une seule espèce sauvage, un arbre forestier " *malus sylvestris* ". Ceci souligne la variabilité que peut receler une seule espèce et montre l'importance de la conservation des espèces sauvages qui sont " gardiennes " de la variabilité génétique. Supprimer cette variabilité, c'est, pour garder l'exemple de la pomme, se limiter à la consommation de la golden... ne parle-t-on pas aujourd'hui de différentes larves et insectes comme étant la solution pour nourrir les populations futures ? D'autres part, beaucoup de médicaments, presque la majorité d'entre eux, sont élaborés à partir de composants chimiques extraits de la nature, l'aspirine par exemple. Des scientifiques estiment que 40% des médicaments proviennent d'êtres vivants. Sacrifier la biodiversité, c'est faire le deuil d'un potentiel fabuleux et gratuit... Au niveau social, le maintien d'une biodiversité riche dans un milieu préservé apparaît aussi indispensable. Détruire les forêts périurbaines et autres, c'est supprimer une nature de proximité accessible à tous, y compris aux plus modestes. Les bétonneurs et autres pétroliers qui détruisent notre cadre de vie possèdent tous une gentille et agréable gentilhommière de plusieurs milliers d'hectares en Sologne ou ailleurs, qu'ils préservent farouchement de toute intrusion. Et peuvent aussi s'offrir à leur gré un safari au Kenya. Il y a quelques décennies, la pêche au saumon dans les fleuves était une activité qui pouvait concerner toutes les couches sociales ; aujourd'hui, il faut déboursier quelques milliers d'euros pour aller pêcher en Alaska. Pour ceux qui n'ont pas les moyens, la dégradation de l'environnement les obligera à accepter de vivre dans des agglomérations devenues inhumaines... Imaginons la forêt de Saint-Gobain dans quelques années sous la forme d'un alignement d'arbres, vide de toute vie sauvage, au paysage banal et uniforme. Si nous ne voulons pas de cela, luttons... Nous avons lancé, il y a quelques mois une pétition concernant la défense de notre massif. Actuellement, nous avons collecté seulement environ 1 500 signatures. Ce n'est évidemment pas suffisant... si vous vous sentez concernés, et si vous ne l'avez pas déjà fait, signez et faites signer cette pétition. Nous avons pris contact avec les députés locaux. L'un n'est pas venu malgré une prise de rendez-vous précise, l'autre n'a pas pris la peine de nous répondre. Ce n'est pas grave, nous les recontacterons. Les conseillers régionaux d'Europe écologie les verts, après maintes relances n'ont pas non plus daigné nous répondre... A partir du 8 avril 2014, les sénateurs examineront le projet de loi d'avenir sur l'agriculture et la forêt. Les orientations actuelles du projet de loi favorisent la concentration économique de la filière bois autour de méga scieries ou de méga projets bois biomasse qui prévoient des volumes de coupe gigantesques, incompatible avec la ressource. Pour atteindre plus de volume et répondre aux besoins standardisés du marché,

ce projet prévoit la culture quasi exclusive d'espèces résineuses, plus rentables à court terme. On plante des champs de résineux, y compris en plaine, qu'on cultive à l'aide de pesticides et qu'on moissonne tous les 30 ou 40 ans. Le collectif SOS FORETS FRANCE lance une pétition en ligne pour interpeller les sénateurs. Vous pouvez signer cette pétition en allant sur le site " sosforet.org ". Vous trouverez un lien sur notre site prochainement.

[haut de page](#)

POINT FINANCIER

Bilan Financier 2013

Mise à jour du 17/03/2013

Solde au 31 décembre 2012	7 965,80 €
RECETTES:	
Cotisations	
101 adhésions x 8 €	808,00 €
Manifestations:	
Festival du film animalier (entrée + buvette)	868,00 €
Subventions:	
Municipale	600,00 €
Dons:	
Particuliers et entreprises	22,30 €
Total recettes	2 298,30 €
<hr/>	
DEPENSES	
Manifestations	
Rallye	
Randonnée mars	35,00 €
Frais Assemblée Générale	29,25 €
Randonnée octobre	29,00 €
Festival du film animalier 2011	
Location salle cinéma	150,00 €
Achats buvette	231,92 €
Autres dépenses	
Assurance Groupama	225,02 €
Publicité (calicots, dépliant)	1 197,43 €
Frais de gestion	
Timbres	13,92 €
Fournitures de papeterie	82,86 €
Frais bancaires	5,15 €
Frais de réception	164,30 €
Achat de matériel	
Matériel exposition	128,00 €
Petit équipement (écran, étagère)	199,89 €
<hr/>	
Total dépenses	2 491,74 €
<hr/>	
Solde 2013	-193,44 €
<hr/>	
Solde au 31 décembre 2013	7 772,36 €
Dont sur compte bancaire	7 404,02 €
Dont détenus en espèces	368,34 €

[haut de page](#)

[référencement](#)

[mentions légales](#)